



**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE D'ILLE SUR TET
SEANCE DU 26 NOVEMBRE 2020**

Date de convocation :
19/11/2020

L'an deux mille vingt et le vingt-six novembre à dix-huit heure trente, les membres du Conseil Municipal de la Commune d'Ille sur Tet se sont réunis dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. William BURGHOFFER, Maire.

En exercice : 29

Présents : 28

Votants : 29

Étaient présents : Mmes Mrs, Françoise CRISTOFOL, Claude AYMERICH, Caroline PAGÈS, Jérôme PARRILLA, Naïma METLAINE, Alain MARGALET, Raphaël LOPEZ, Annabelle ALESSANDRIA **adjoints**, Mmes Mrs, Alain DOMENECH, Armande IGLESIAS, Denis OLIVE, Maryse NOGUÈS, Xavier BERAGUAS, Damien OTON, Caroline MERLE, Jean-Louis LIGAT, Evelyne FUENTES, Thierry COMES, Jade SAVOYE, Yasine SEBAHOUI Mélissa OBBIH, Jean-Philippe LECOINNET, Danielle POUDADE, Georges LLOBET, Vanessa DENAYRE, Daniel RENOULLEAU, Nicole HERRISSON, **conseillers municipaux**, et formant la majorité des membres en exercice.

Ont donné pouvoir : Claudie SERRE (pouvoir à Claude AYMERICH)

Mlle Jade SAVOYE a été désignée comme secrétaire de séance.

DELIBERATION N° 2020/82 : DEMANDE DE SUBVENTIONS POUR LA RESTAURATION DES DORTOIRS DE L'HOSPICE – TRANCHE fonctionnelle 3

Le Maire rappelle les délibérations du 23 mai 2019, puis du 25 juin 2020, qui actaient la réalisation de la restauration de l'Hospice, **édifice classé au titre des monuments historiques**. Les entreprises viennent d'être désignées, la tranche ferme comme la tranche optionnelle 1 vont pouvoir débuter, elles concernent la rénovation de la chapelle de l'Hospice.

Il s'agit de déposer une nouvelle demande auprès de la DRAC, de la Région Occitanie Pyrénées Méditerranée et du Conseil Départemental des Pyrénées-Orientales, pour la tranche fonctionnelle 3 qui pourrait être exécutée dès la fin des tranches lancées.

Les travaux consistent en la confortation, restauration des charpentes, des voûtes et de la couverture des dortoirs. Il s'agira aussi de la restauration de la façade Nord des dortoirs. Le programme global, pour les dortoirs, s'élève à **437 221,31€ HT** de travaux.

Entendu le rapport, et après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité de ses membres présents et représentés,

APPROUVE la réalisation des travaux de restauration des dortoirs de l'Hospice, tranche fonctionnelle 3, pour un montant de 437 221,31 € HT.

VALIDE le plan de financement suivant :

DRAC OCCITANIE	40 %	174 888,52 €
Région Occitanie	20 %	87 444,26 €
Conseil Départemental des Pyr-Orientales	20 %	87 444,26 €
Autofinancement	20 %	87 444,27 €

AUTORISE le Maire à signer tous documents à ce sujet.

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS
POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME
Fait à Ille sur Tet, le 26 novembre 2020

 **Le Maire**

William BURGHOFFER